



RÉUNION PUBLIQUE

**Concertation préalable sur le projet
d'aménagement du site de compétition
de ski de fond à La Clusaz**



SOMMAIRE

I. La Solideo Alpes 2030

Aménageur d'ouvrages durables

II. La démarche de concertation

Les attentes de la concertation

Comment s'informer ?

Comment participer ?

III. Le contexte des JOP 2030

Cartographie et types de projets

IV. Le projet d'aménagement du site de ski de fond à La Clusaz

V. Temps d'échange avec la salle

Posez vos questions !

VI. Conclusion



Didier Thévenet, Maire de La Clusaz

Les garants de la concertation



Joël PRILLARD



Denis CUVILLIER

La Commission nationale du débat public et le droit à l'information et la participation

La CNDP, une autorité administrative indépendante, qui garantit le respect du droit à l'information et la participation

« Toute personne a le droit [...] *d'accéder aux informations* relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de *participer à l'élaboration* des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des
contributions, et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

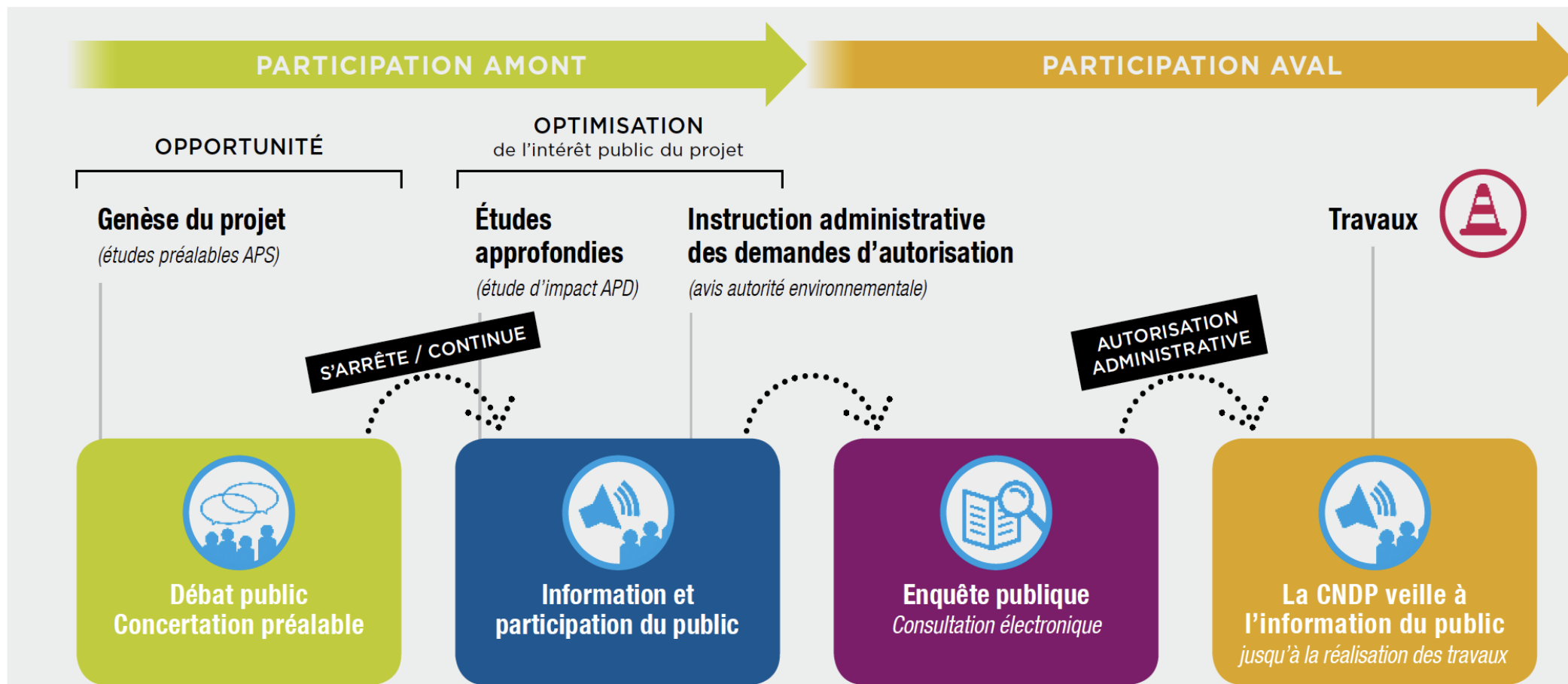
Toutes les contributions ont le
même poids, peu importe leur
auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les
publics

La(les) participation(s) du public



La concertation préalable : quelle finalité ?

Débattre, en amont d'une décision, sur un projet :

1. De l'**opportunité** du projet, en lien avec les enjeux socio-économiques, environnementaux et d'aménagement du territoire
2. Des **solutions alternatives** au projet porté, y compris l'absence de mise en œuvre
3. Des **objectifs et caractéristiques du projet porté**, en particulier des enjeux socio-économiques associés et des impacts significatifs
4. Des **modalités d'information et de participation du public** après la concertation préalable

➔ **Améliorer les décisions des porteurs de projets**

La concertation préalable : le rôle des garants

A l'issue de la concertation :

- Les garants ont un mois pour restituer les échanges dans le [bilan de la concertation](#).
- Le bilan est ensuite publié sur le site du projet et sur le site de la CNDP.
- Le porteur du projet dispose de 2 mois maximum pour y répondre au bilan et [indiquer les suites qu'il donne au projet](#).



I. La Solideo Alpes 2030

**Damien Robert,
Directeur général de la Solideo Alpes 2030**



À propos de la Solideo Alpes 2030

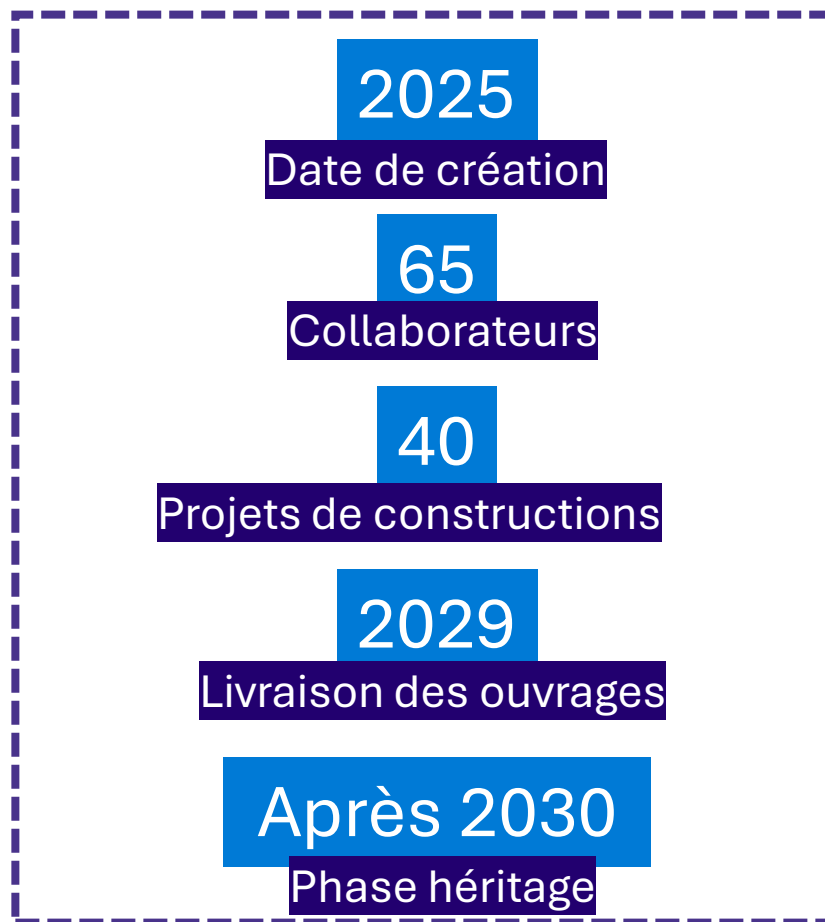
Etablissement public industriel et commercial (EPIC) : Organisme public qui **agit pour réaliser des projets d'intérêt général**

Responsable de la **conception, du financement et de la livraison des ouvrages**

Son rôle :

- Piloter les opérations d'aménagement
- Coordonner l'ensemble des maîtres d'ouvrage
- Garantir qualité, délais et performance environnementale

Un rôle d'**aménageur** et de **chef d'orchestre** des projets



Une organisation partenariale

Une organisation collective

- État (pilotage et cadre réglementaire)
- Régions et collectivités (co-financeurs et partenaires)
- Acteurs du sport et personnalités qualifiées

Une gouvernance partagée au service des territoires

- Conseil d'administration paritaire État / collectivités
- Instances dédiées : audit, éthique
- Organisation interne structurée (directions projets, communication...)

Deux acteurs complémentaires



Ouvrages **pérennes**

Infrastructures (villages, équipements, mobilités...)

Héritage territorial



Organisation des Jeux

Sites temporaires, logistique, événements

Exploitation pendant les Jeux

Les ouvrages de la Solideo Alpes 2030

4 types d'ouvrages nécessaires aux Jeux d'hiver d'Alpes 2030 :



Équipements et aménagements sportifs



Villages des athlètes



Ouvrages de mobilité (favoriser les mobilités douces)



Bâtiments d'accueil et sites d'entraînement

Des ouvrages conçus pour durer

- Réutilisation après les Jeux (logements, équipements publics...)
- Adaptation aux besoins locaux
- Intégration dans les dynamiques territoriales

Les ambitions du programme

Réussir le programme d'ouvrages permettant :

- De tenir le calendrier et les budgets
- Le succès des **Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030** et de **la phase d'héritage**
- Sans rien sacrifier à nos ambitions

Nos 5 cibles stratégiques

 ENVIRONNEMENTALE

 INNOVATION

 SOCIALE

 IMPACT ÉCONOMIQUE

 ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE



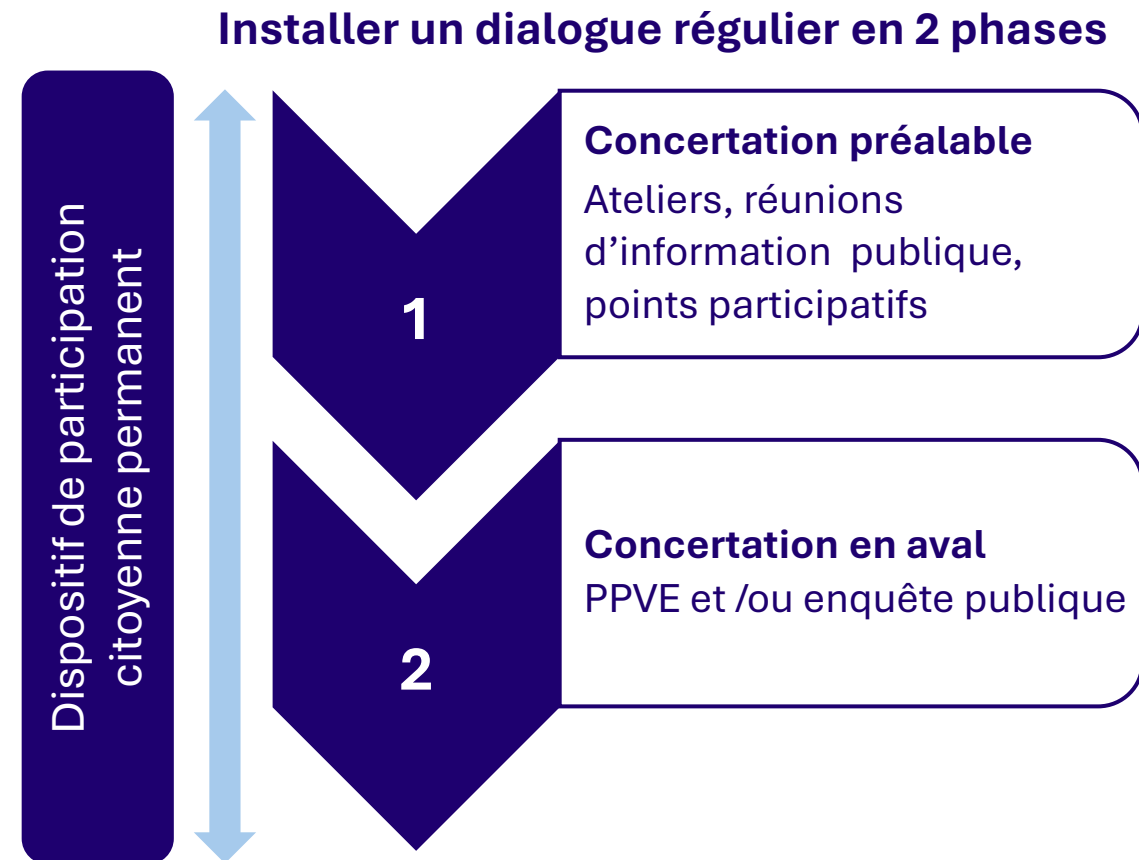
II. La démarche de concertation

Marie-Jeanne Cadet-Lebens
Responsable de la concertation
et de la participation citoyenne, Solideo Alpes 2030

Une démarche concertée

Pourquoi concerter ?

- Pour informer le grand public sur les enjeux et les impacts du projet
- Pour recueillir les avis des citoyens, des associations, des élus et améliorer le projet
- Pour assurer la transparence et favoriser l'acceptabilité du projet



La démarche de concertation préalable

La Solideo Alpes 2030 fait le choix d'une démarche fondée sur **l'information, le dialogue et l'association de tous les publics.**

Les outils pour s'informer

- **L'annonce réglementaire** de la concertation (affichage, annonces dans la presse)
- Le **dossier de concertation** consultable en ligne et dans les mairies de La Clusaz et de Thônes
- Le **flyer d'information** distribué lors des événements
- L'**affiche** et les **panneaux d'information** en mairies
- Le **site internet dédié** à la concertation :

 participationcitoyenne.solideo-2030.com



La démarche de concertation

Les événements pour s'informer et donner son avis

- **Réunion publique n°1** le 9 septembre de 18h30 à 20h30
- **Atelier visite** le mardi 15 septembre de 16h à 19h au Hangar des Dameuses du plateau
- **Atelier jeunes** le mercredi 16 septembre
- **Point participatif** le lundi 7 septembre 2026, 10h à 12h au Marché de La Clusaz, sous la Grenette
- **Point participatif** le dimanche 13 septembre 2026, 10h à 12h à la Foire de la Croix
- **Réunion publique n°2** le mardi 6 octobre de 18h à 21h à la Salle des Fêtes de la Clusaz

Les autres moyens de donner son avis

- En mairie : **des registres papier** sont disponibles dans les mairies de la Clusaz et Thônes
- En ligne : déposez **votre contribution ou votre cahier d'acteur** (si vous êtes une personne morale) sur :

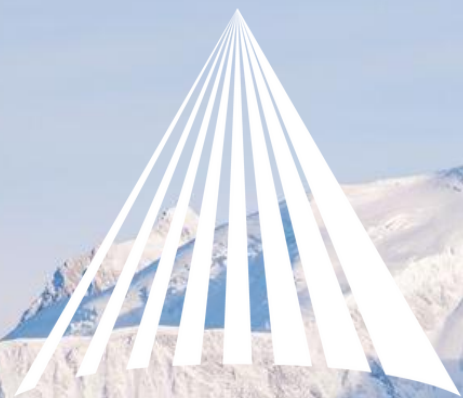
 participationcitoyenne.solideo-2030.com



III. Le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030

Elie Patrigeon

Directeur Impact, héritage et durabilité COJOP



ALPES 2030

Jeux Olympiques d'hiver™



ZONE HAUTE-SAVOIE



ALPES 2030

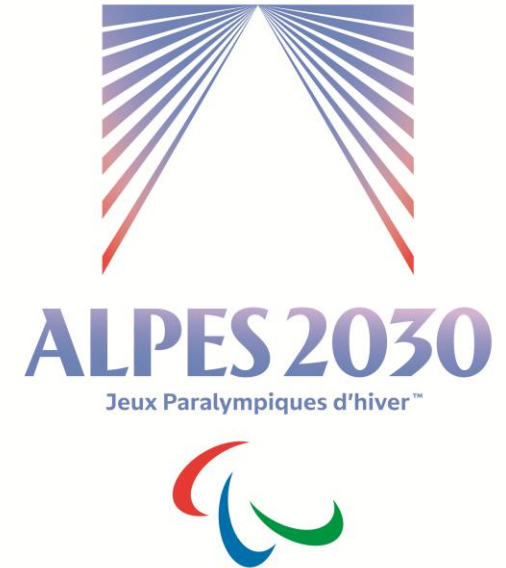
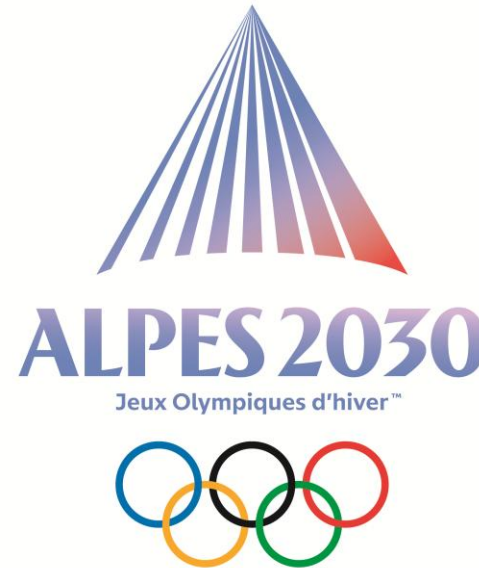
Jeux Paralympiques d'hiver™



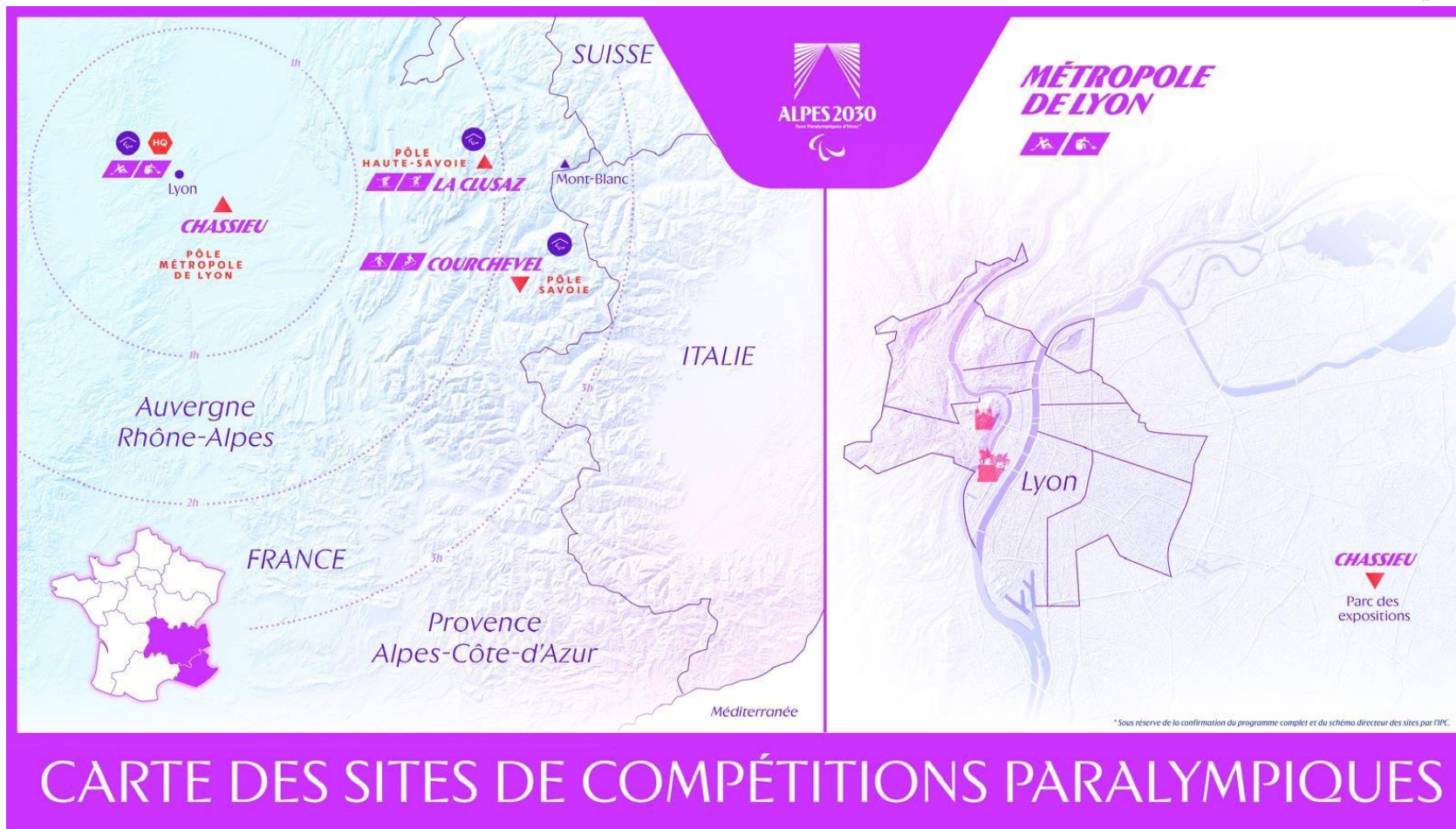
Le COJOP

Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques des Alpes 2030

- En charge de l'organisation des Jeux
- Coordonne l'ensemble des actions de planification et de préparation des Jeux
- Interlocuteur principal du CIO et de l'ensemble des comités olympiques/paralympiques nationaux
- Agit en lien étroit avec les services de l'Etat et la SOLIDEO









3 500

ATHLÈTES ET PARA
ATHLÈTES

136*

ÉPREUVES

3 MDS

TÉLÉSPECTATEURS

>1 M

SPECTATEURS
SUR SITE

15 000

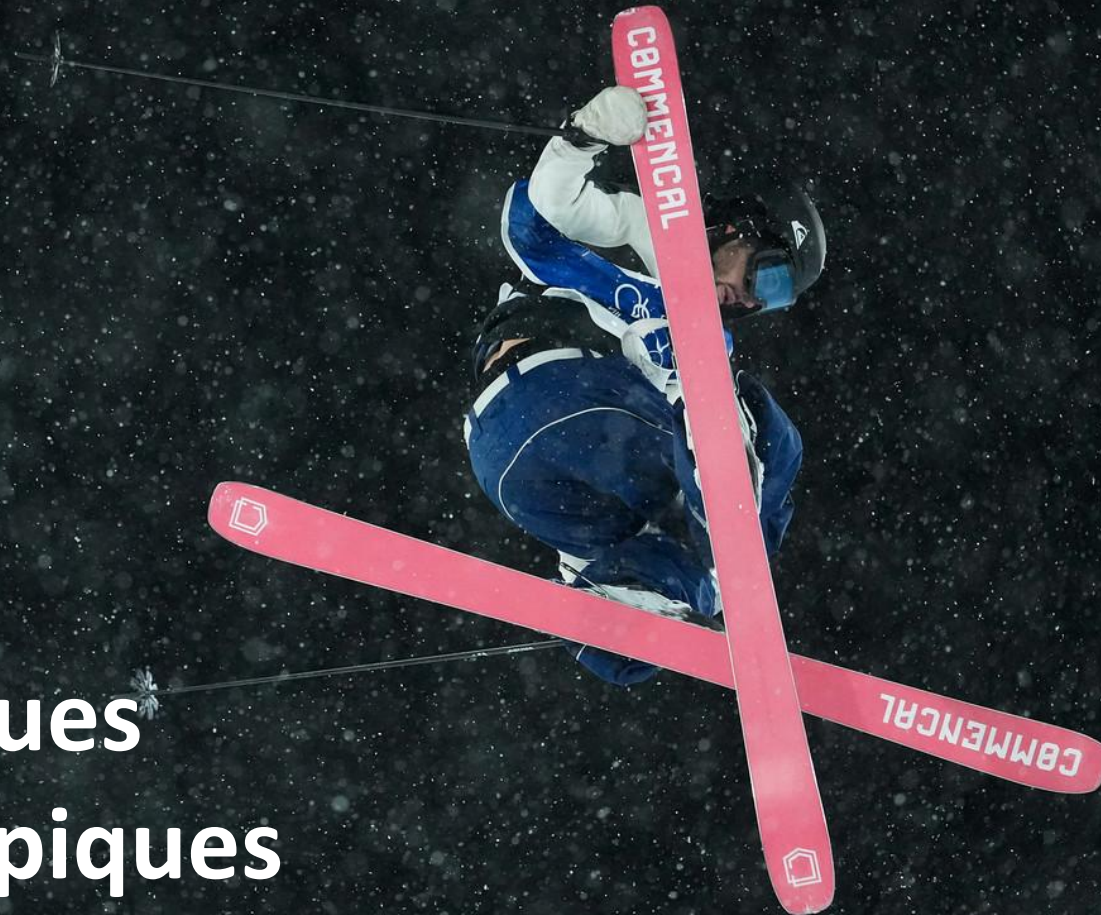
MÉDIAS ACCRÉDITÉS

15 000

VOLONTAIRES



2 disciplines*
20 + 10 épreuves
506 athlètes olympiques
180 athlètes paralympiques



Organisation : ZONE HAUTE SAVOIE



PLANIFICATION DES ALPES 2030



Territoires, sobriété, héritage

Une antenne locale du COJOP

Impact économique et emplois dans les territoires

Limiter l'empreinte sur les ressources et milieux naturels

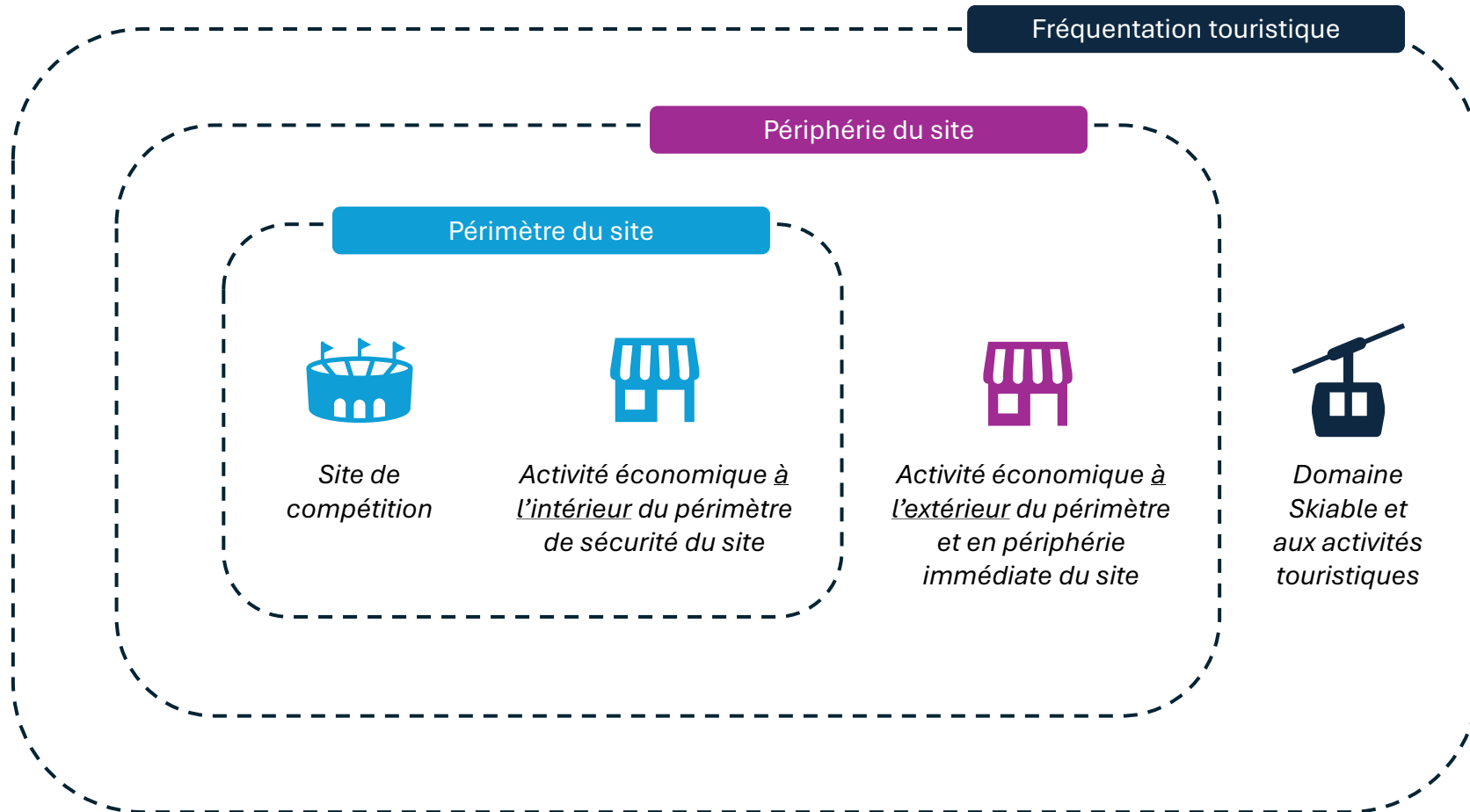
Accélérer des projets de territoires

Des villes et villages vivants pendant les Jeux

Des territoires qui participent aux Jeux



IMPACTS



MÉTHODE

- Etude d'impact diligentée par le COJOP sur les risques et les opportunités
- Examen précis pour déterminer l'impact pour chaque opérateur directement concerné
- Des principes d'action concrets
 - Eviter les impacts
 - Intégrer les activités
 - Evaluer le préjudice éventuel
- Déclinaison d'une méthode déjà éprouvée et adaptation aux spécificités des Jeux d'hiver 2030



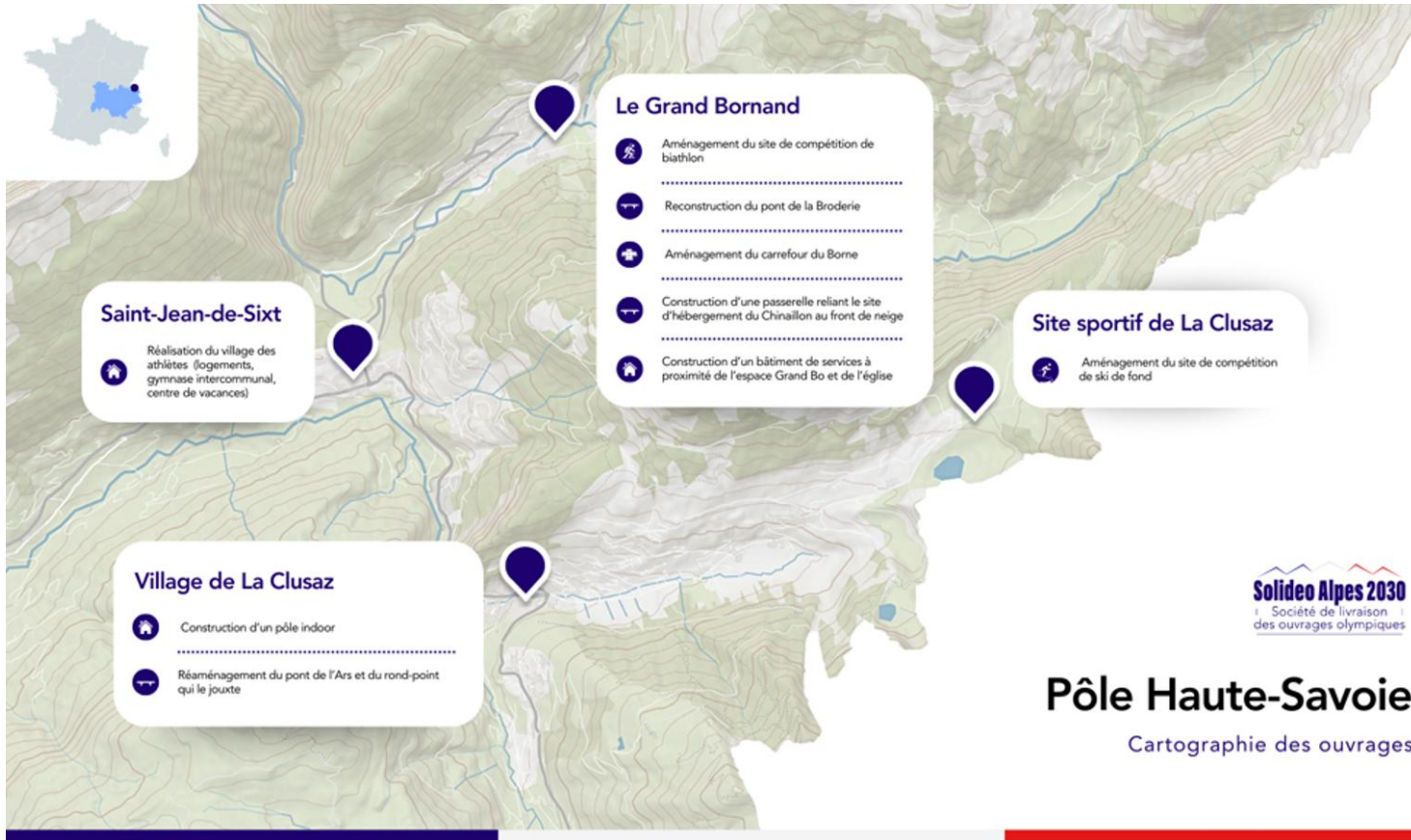


IV. Le projet d'aménagement du site de compétition de ski de fond à La Clusaz

**Nicolas Laurent-Brouty, Directeur de la maîtrise d'ouvrage
Solideo**

Myriam Muris, Directrice de sites Alpes du Nord Solideo

Les aménagements prévus dans les Aravis



4

Aménagements
sur le site
Haute-Savoie

Le contexte du projet

- Station-village du massif des Aravis, au sein d'un espace nordique déjà existant
- Des équipements pensés pour rester utiles à la commune après 2030, dans une logique d'**héritage durable**
- Un environnement paysager et écologique remarquable



Les différentes alternatives et options étudiées par la Solideo Alpes 2030 pour le projet

Aucune alternative au site ni au projet n'a été envisagée, le choix du plateau des Confins constitue un engagement de la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Alpes 2030.

L'option zéro : Ne pas réaliser le projet

- Renoncer à accueillir les épreuves
- Ne pas répondre à certaines problématiques existantes (stationnement, accès PMR...)

VARIANTES

Le réseau de neige de culture

- 2 tracés étudiés pour relier la retenue du Lachat au domaine nordique des Confins

Le snowfarming

- Étude de la création d'une plateforme temporaire de snowfarming à proximité du lac des Confins

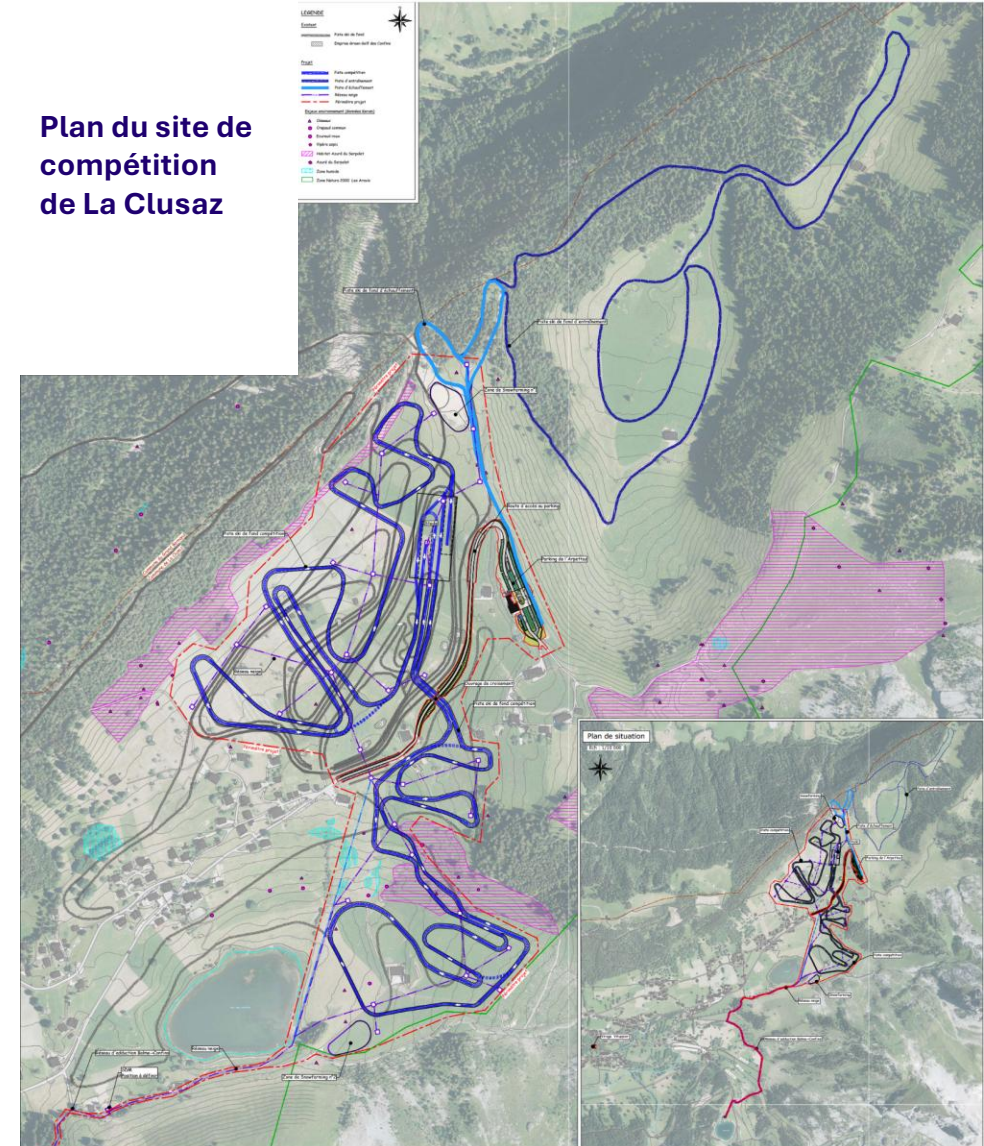
Le franchissement de la route des Confins

- Passage de la piste sous la route du Confins (passage inférieur)
- Passage de la piste sur la route du Confins (passerelle)



- Modernisation d'équipements sportifs
- Amélioration des mobilités
- Réhabilitation d'infrastructures existantes

- d'**accélérer leur réalisation**
- de **sécuriser les financements**
- de **coordonner les projets à l'échelle du territoire**



Les bénéfices attendus du projet

Enjeux de modernisation du site actuel

- Améliorer l'accueil du public et les conditions de travail (notamment en agrandissant le foyer nordique)
- Améliorer la circulation, l'offre de stationnement et l'accessibilité universelle,
- Sécuriser la traversée de la route des Confins (ski aux pieds).

Enjeux sportifs opérationnels

- Mettre le domaine nordique au niveau des exigences olympiques (FIS),
- Accueillir les épreuves de ski de fond et para-nordiques dans de bonnes conditions,
- Fiabiliser l'enneigement en restant dans les autorisations de prélèvement d'eau actuelles

Enjeux d'héritage pour le territoire

- Conforter le plateau des Confins comme site nordique de référence,
- Améliorer durablement les équipements existants.



Les besoins et attentes identifiés



La mobilité

Les effets paysagers,
environnementaux, et agricoles



La ressource en eau et la neige
de culture



L'économie et l'emploi local
notamment en phase travaux



L'accessibilité universelle et le
développement de la pratique
para-nordique



L'intégration des publics jeunes



Les points d'attention identifiés



Organisation des chantiers

Organiser les chantiers sur un plateau très fréquenté, en préservant l'accès, la circulation et le stationnement.



Limitation des nuisances

Limiter les gênes pour les habitants, exploitants agricoles et les usages touristiques du plateau.



Une attention aux besoins fonciers

Prendre en compte les enjeux fonciers d'alpage et la coexistence des usages du plateau.



V. Échanges avec la salle

Pour une réunion publique constructive



**ÉCOUTONS NOUS
ACTIVEMENT**



**NE JUGEONS PAS,
SOYONS
BIENVEILLANTS**



**PARTAGEONS
LA PAROLE**

Les garants de la concertation



Joël PRILLARD



Denis CUVILLIER



VI. Conclusion

**Damien Robert,
Directeur général de la Solideo Alpes 2030**

Participez à la suite de la concertation !

-  Registres en ligne et en mairie jusqu'au 8 octobre
-  Atelier visite le **15 septembre** de 16h à 19h au Hangar des Dameuses du plateau
-  Atelier jeune le **16 septembre**
-  Point participatif le **7 septembre 2026**, 10h à 12h au Marché de La Clusaz, sous la Grenette
-  Point participatif le **13 septembre 2026**, 10h à 12h à la Foire de la Croix

Pour vous inscrire aux événements
et contribuer sur le registre en ligne :



 participationcitoyenne.solideo-2030.com